

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

SÉANCE DU 19 mai 2026

Date de la convocation : 13 mai 2026	<i>L'an deux mille vingt-six le dix-neuf mai à 20 heures, les membres du Conseil Municipal, régulièrement convoqués, se sont réunis, à la salle du Conseil Municipal, sous la présidence de M. Alain DURIS</i>
Nombre de conseillers en exercice : 15	<u>Étaient présents :</u> M. Alain DURIS, Maire, M. Bruno GRANCOING, Mme Sandrine COULON, M. Éric BOULESTEIX, Mme Aurélie GAUMER, Adjoints, Mme Muriel HARTWICH, M. Yoann RUFFEL , Mme Jéssica GATTE, M. Thomas PEYRAUD, Mme Odile NICOLARDOT, Mme Sabrina FREDON, M. Arnaud CHESSERON, Mme Michèle COSSU, Mme Sylvie GERMOND , M. Julien GUYOT Conseillers municipaux.
Quorum : 8	
Nombre de conseillers présents : 13	<u>Étaient absents :</u> <u>Ont donné pouvoir :</u> M. Yoann RUFFEL donne pouvoir à M. Alain DURIS Mme Sylvie GERMOND a donné pouvoir à M. Julien GUYOT <u>Secrétaire de séance :</u> Mme Aurélie GAUMER

Objet de la délibération : DÉSIGNATION DU REPRÉSENTANT DE LA COMMUNE A L'AGENCE TECHNIQUE DÉPARTEMENTALE (ATEC)

Numéro de la délibération : 029 2026

Vu la délibération du Conseil Municipal n°09/2012 du 27 mars 2012 portant adhésion à l'Agence Technique Départementale (ATEC),

Vu les statuts de l'ATEC approuvés en assemblée générale le 21 mai 2012,

Considérant le renouvellement du Conseil Municipal issu des élections du 15 mars 2020,

Le Conseil Municipal décide après avoir délibéré,

- **de désigner** M. Alain DURIS, Maire, pour représenter la Commune et siéger à l'assemblée générale de l'ATEC,
- **d'autoriser** le Maire à signer toute convention ou tout document formalisant les rapports entre la collectivité et l'ATEC.

Résultat du vote : Unanimité

Le secrétaire de séance,

Mme Aurélie GAUMER



Le président de séance,

M. Alain DURIS



Acte rendu exécutoire après transmission en
préfecture et publication le 20 mai 2026

Certifié conforme,

Fait et délibéré en séance du jour, mois et an
ci-dessus mentionné,